

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2015

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes CLEMENT Françoise, RATHIER Sébastien, DUGENETET Jacques, ROZANSKI Sigismond, GARRIVIER Laure, BONNEFOND Germaine, VALLENSANT Pierre, FOLGUERAL Joël, DOITRAND Françoise.

Etaient absents : Madame Annie SIMONIN, qui a donné procuration à Madame Françoise CLEMENT.

Secrétaire de séance : Madame Laure GARRIVIER

Intervention de Monsieur NAVARRO, président de l'AGAP pour la présentation du projet 2016 de l'AGAP sur les thématiques « Portes peintes et trompe-l'œil ».

I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2015 :

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 07 octobre 2015. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

II – TRAVAUX :

1 - Pose d'un nouvel enrobé sur la RD1 depuis l'école jusqu'à la sortie de Grézolles côté St Just en Chevalet les 19 et 20 octobre. Ces travaux relèvent financièrement du Conseil Départemental.

2 - Fibre optique : Une réunion d'information est annoncée au niveau du SIEL le lundi 30 novembre à Crémeaux.

3 - Eglise: Le dossier de consultation des entreprises pour la tranche 1 est annoncé pour début décembre.

Le chauffage de l'église est en panne : le brûleur de la chaudière est à remplacer. Le devis pour la réparation se monte à 1 718,94 € HT (2 062,73 € TTC) ;

Devant l'importance de ce montant, les membres du Conseil Municipal s'interrogent sur la nécessité de réparation ou le projet de rénovation totale du mode de chauffage (chaudière de 1979).

Un premier devis a été établi par l'entreprise SNTBI : 12 387,00€ (radiants électriques). Ce mode de chauffage intégrerait l'éclairage de l'église.

D'autres devis devront être rapidement établis afin de donner une réponse rapide à la paroisse par rapport à l'utilisation de l'église cet hiver.

4 - Abords du Pont Rouge :

Suite à la démolition de la barrière en bordure d'Aix, une mise en sécurité est envisagée. Trois entreprises ont été consultées : DUIVON, BERTHELIER, VIAL. Les propositions sont attendues pour le 15 décembre 2015.

En attendant les travaux, 1 ou 2 pierres seront positionnées pour sécuriser le secteur.

III – FINANCES :

1 - Procédure « Bien sans maître » :

Suite au document fourni par les services de la Conservation des Hypothèques, la parcelle AA69 n'a pas de propriétaire connu (Il n'existe aucune formalité au fichier immobilier.).

La procédure « Bien sans maître », qui permettrait d'intégrer cette parcelle dans les biens de la commune, a donc été mise en place : réunion de la CCID pour avis, arrêté du maire, courrier en RAR adressé au dernier domicile connu du dernier propriétaire, publication dans les annonces légales du journal « L'Essor », affichage pour 6 mois. La date limite d'affichage est fixée au 23 avril 2016.

Si aucune personne n'a pu justifier de sa propriété de ce bien à cette date-là, la commune pourra prendre possession de ce bien après nouvel arrêté et acte administratif.

2 - Subventions octroyées par la commune :

Les subventions sont maintenues en l'état par rapport à l'année 2014, à une modification près : la somme de 150€ accordée à la FAC (Fédération Amicale des Classards) pour 2014 n'a pas été renouvelée (pas d'activité de la FAC en 2015). Elle a été attribuée à titre exceptionnel à la nouvelle association « Les aiguilles grézolloises » pour aide au lancement de l'activité.

Elan du Val d'Aix	700,00 €
Club de l'Amitié de Grézolles	450,00 €
AGAP (Association Grézolles Art et Patrimoine)	500,00 €
Sou des Ecoles du RPI (année scolaire 2015-2016)	900,00 €
Comité des Fêtes de Grézolles	700,00 €
Amicale des sapeur- pompiers de Crémeaux	100,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de St Martin la Sauveté	100,00 €
USEP	50,00 €
Foyer socio-éducatif du collège de St Germain Laval	100,00 €
DDEN	50,00 €
Les aiguilles grézolloises	150,00 €
SPA du Roannais	28,20 €
Arche de Noé	29,10 €
Total	3 887,30 €

3 - Subventions attendues et demandées par la commune :

- Sur le dossier « Mise en accessibilité des WC publics et aménagement d'un local pour l'adjoint technique » :

*La subvention accordée par Monsieur le Conseiller Départemental Pierre-Jean ROCHETTE sur son enveloppe de solidarité a été officiellement notifiée (6 200 €).

*La subvention accordée par Monsieur le Sénateur Maurice VINCENT sur son enveloppe parlementaire a été accordée (9 000 €). Nous sommes dans l'attente de la notification officielle.

Une fois complété, un dossier sera également déposé auprès des services de l'Etat dans le cadre d'une demande d'aide au titre de la DETR (dépôt de candidature en janvier).

- Sur le dossier « achat d'un véhicule communal », une subvention de 3 200 € nous a été accordée par Monsieur le Sénateur FRECON.

- Une aide dans le cadre des « Fonds de concours » accordée aux communes sera déposée auprès de la CCVAI sur les dossiers :

*Joints anti-pince-doigt (école) : 616,92 € HT

*Travaux dans le cimetière : 2 380,00 € HT, soit un montant total de 2 996,92 € HT

→ Montant demandé : 1 496 € (la part de la commune doit être supérieure ou égale à 50% + 1 €).

- Sur le dossier « Travaux d'isolation thermique et divers dans les bâtiments communaux », un dossier de demande d'aide a été déposé au titre de l'enveloppe parlementaire de Madame la Sénatrice CUCKIERMANN.

Montant du dossier : 8 626,25 €

4 - Devis concernant la toiture de la chapelle :

Un devis nous a été proposé par l'entreprise « Les couvreurs du Forez ».

D'autres devis seront élaborés pour établir un comparatif.

5 - Renégociation de l'emprunt STEP :

La Caisse d'Epargne nous a fait parvenir 2 propositions incluant bien sûr les frais de renégociation prévus dans le contrat initial. Ces 2 propositions n'apportant pas de bénéfice notable et allant même jusqu'à alourdir le remboursement sur l'année 2016, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de laisser le remboursement de l'emprunt en conformité avec le contrat initial.

6 - Dossier SAMIN :

Les héritiers indivis SAMIN seraient vendeurs de l'ensemble des biens qu'ils possèdent sur la commune de Grézolles. Ils souhaitent une proposition de la commune.

Un état des lieux est présenté aux conseillers qui s'accordent réflexion à la fois pour l'achat et pour un éventuel montant à proposer.

7 - Taxe d'Aménagement :

Les délibérations instaurant ou modifiant la taxe d'aménagement doivent être transmises avant le 30 novembre 2015, délai de rigueur, pour une application au 1^{er} janvier 2016.

Les conseillers municipaux décident de maintenir la décision prise jusqu'à ce jour, soit ne pas mettre en place la TA (afin de faciliter la mise en place de projets de constructions).

Ce sujet sera de nouveau étudié dans le cadre de l'élaboration d'un document d'urbanisme.

IV – FORMALITES :

1 - Fourrières animales :

Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité la convention avec la SPA, convention qui permet la gestion des animaux errants.

2 – Ecole :

Le calendrier prévisionnel des opérations 2015-2016 est parvenu en mairie avec une demande d'effectifs pour fin novembre.

V - PLU :

Plusieurs réunions ont eu lieu : élus/Bureau d'Etudes, élus/Bureau d'Etudes/DDT, Elus pour débat (10 novembre), élus/Bureau d'Etudes/Personnes Publique Associées (23 novembre).

Une demande de Monsieur Françoise GARRIVIER concernant un chemin est lue aux conseillers municipaux. Cette demande sera étudiée.

VI – LOI NOTRe :

Concernant l'élaboration du Schéma Départemental des Communautés de Communes et Agglomérations, Madame le Maire donne lecture de l'avis du Préfet (et des documents l'accompagnant) ainsi que du calendrier d'élaboration dudit schéma.

Elle présente également une autre proposition concernant la fusion de 4 Communautés de Communes.

Un temps est laissé au débat. Les conseillers municipaux sont invités à approfondir le sujet personnellement jusqu'au 9 décembre, date du prochain conseil municipal. Un avis sera alors formulé et adressé au Préfet.

VII – QUESTIONS DIVERSES :

1 - Tour de rôle pour les élections :

	6 décembre 2015	13 décembre 2015
8h → 10h30	SIMONIN – VALLENSANT GARRIVIER	CLEMENT – GARRIVIER VALLENSANT
10h30 → 13h	BONNEFOND – GARRIVIER ROZANSKI	BONNEFOND – SIMONIN ROZANSKI
13h → 15h30	FOLGUERAL – DOITRAND	FOLGUERAL – DOITRAND

	CLEMENT	RATHIER
15h30 → 18h	CLEMENT – ROZANSKI RATHIER	CLEMENT – ROZANSKI RATHIER

2 - Visite de Monsieur le Sous-Préfet le 13 octobre 2015 :

Après une visite complète de la commune, différents sujets ont pu être abordés : vie économique, habitat, PLU, fusion des Communautés de Communes, SCOT, ...

3 - Téléthon :

Dans le cadre du Téléthon, les cyclos du VLVA et d'Urfé s'arrêteront sur la commune le samedi 28 novembre entre 14h30 et 15h. Ils seront accueillis sous le préau de l'école. Café, thé, jus de fruits et friandises leur seront proposés. L'urne pour la collecte sera déposée au Café de Grézolles.

4 - Noël des anciens :

Toutes les réponses nous sont parvenues : 35 repas, 16 colis et 3 refus.

Elus : G. BONNEFOND, S. ROZANSKI, F.CLEMENT

Invité : H. BOYER

Rappel : Les élus payent leur repas.

5 - Compte-rendu de réunion : conseil d'école :

Pour une meilleure utilisation du TBI, l'enseignante souhaite des stores occultants.

6 - Bulletin municipal :

Un point est fait sur l'avancée des articles.

La séance est levée à 24 H.